

Rapport d'activité année 2023

ENVIRONNEMENT

- **Valorisation de l'aqueduc**

Deux avancées majeures ont eu lieu :

- La poursuite de l'ouverture du chemin sur la branche de l'aqueduc vers la source du lez, du Mescladou à la SICA. Cette année, l'équipe de déboursailleurs bénévoles de saint-Clément/Montferrier, animée par Jean-Louis Puech, a progressé entre l'ancienne source du Boulidou (près du lieu-dit « Les Delphines sur la RD 112) et la SICA (carrefour RD112/RD145)

- L'amélioration du secteur du Roularel, entre le franchissement de la nouvelle voie de desserte du lotissement Pioch de Baillos et la descente dans le vallon du Roularel : réalisation des escaliers de franchissement du premier thalweg, suppression de barrières illégales remplacées par des barrières laissant passer les promeneurs. Cet aménagement devra être complété par la restauration d'escaliers permettant un franchissement facile du vallon du Roularel.

Par ailleurs, nos liens avec la ville de Montpellier (dans les domaines du Patrimoine et des espaces verts) se matérialisent, grâce à la mise en place d'un projet global de valorisation de l'aqueduc sur toute sa longueur, sur lequel nous serons largement consultés. Pour la première fois, l'ensemble de l'ouvrage – y compris en dehors des limites communales de Montpellier – est pris en compte, ce que nous réclamions depuis de nombreuses années.

Signalons aussi la réalisation par la commune de Saint-Clément-de-Rivière, de la Voie verte de Saint-Clément, longeant l'aqueduc entre la Grande Source et la limite communale avec Montferrier. Cette voie verte facilite grandement le cheminement, en levant les obstacles importants entre le Mescladou et la limite communale avec Montferrier (passage clôturé à travers le domaine de Saint-Clément, tronçon entre l'avenue du Lez et la RM112)

- **Actions concernant le Lez**

Nos actions concernant le Lez se font essentiellement dans le cadre du collectif

d'associations « Belvédères sur la vallée du Lez », dont nous sommes co-fondateurs et adhérents. Dans ce cadre, nous avons organisé ou activement participé aux actions suivantes :

- Organisation d'une Conférence sur « les paissières des moulins du Lez », par Olivier de Labrusse et Vincent Perret, le 23 janvier
- Reconnaissance d'un itinéraire entre le belvédère « Tour de Guet » à St Clément de Rivière et les belvédères de Montferrier-RD (parking et château)
- Participation active aux CA et à l'AG de « Belvédères sur la vallée du Lez »

Nous appuyons notamment les actions entreprises par ce collectif visant à sauver et valoriser les paissières du Lez, et notamment celle du Gasconnet à Montferrier, ainsi que son moulin.

- **Déchets**

Nous avons participé à la réunion préparatoire à la journée annuelle de ramassage des déchets, organisée par la mairie de Montferrier le 5 septembre. Au cours de cette réunion, notre représentant a de nouveau insisté sur la nécessité de mieux communiquer sur la question des déchets, et les problèmes que cela pose – notamment la question du tri. La journée elle-même a eu lieu le dimanche 17 septembre. En fait, le secteur qui a été «nettoyé» par nos adhérents (essentiellement Pierre et Anne Quenard) l'a été « à titre personnel » puisque la mairie n'a pas prévu ce secteur (fossés aux alentours du Devézou et route de Mende) « pour des raisons de sécurité ».

MOBILITÉS

- **La question de Girac**

Nous avons continué nos actions dans le cadre du Collectif Girac, afin d'obtenir de la Métropole la modification du projet de reconfiguration du giratoire, avec le rétablissement des deux flux de circulation coupés.

Ces actions se sont déroulées sur plusieurs plans : la tentative de concertation, propositions, information des citoyennes et citoyens, contestation juridique.

- Concertation : Pour le Collectif la concertation a longtemps constitué une priorité. Lors de la première réunion du collectif avec la VP de la Métropole chargée des mobilités et ses équipes (en décembre 2022), il avait été convenu de nous revoir rapidement. Dès le mois de janvier 2023, nous avons plusieurs fois sollicité une rencontre directe avec la Métropole, sous forme de réunion de travail favorisant de

véritables échanges propres à avancer rapidement dans la recherche de solutions qui satisfassent tout le monde. La Métropole ne semble pas avoir compris le sens de notre demande, en se contentant de nous réclamer la transmission de nos projets (diapos seulement), sans l'assurance que nous puissions les exposer en direct dans un délai rapproché. Après plusieurs relances, Madame Frêche et ses équipes nous ont proposé une réunion le 23 mars seulement. Lors de cette réunion, nous n'avons eu que très peu de temps pour présenter nos trois propositions alternatives. Mais dès le 4 avril, au cours de la réunion publique organisée par la Métropole de Montpellier pour présenter son projet de ligne 5 de tram, Madame Julie Frêche, VP de la Métropole, a publiquement rejeté les trois projets alternatifs que nous lui avons remis et rapidement présentés le 23 mars dernier, sans qu'il n'ait pu y avoir auparavant la moindre discussion sur ces alternatives. Contrairement à ce qu'affirme Madame Frêche, il n'y a donc eu aucune concertation entre la Métropole et le Collectif. Et, de fait, les justifications avancées par la Métropole pour refuser les trois propositions, non seulement ne sont pas fondées, mais de plus ont pu tromper le public auquel la Métropole n'a donné aucun élément lui permettant de comprendre.

Nous avons voulu donner une dernière chance à la concertation, et avons adressé une lettre ouverte à Monsieur Delafosse, Président de la Métropole, lui demandant la tenue « le plus rapidement possible une véritable réunion de travail avec les services techniques du Pôle Mobilités et en sa présence ». Monsieur Delafosse nous a entendu et cette réunion s'est tenue le 13 juillet. L'une de nos alternatives – qui correspond d'ailleurs au projet retenu par la Métropole depuis 2019 et jusqu'en juillet 2021 – a retenu son attention et pourrait faire l'objet d'études supplémentaires, mais seulement après la mise en service due tram, prévue en décembre 2025. Une toute petite porte reste donc entrouverte, mais cette petite avancée reste très insuffisante à notre point de vue.

- Propositions : le Collectif a élaboré trois propositions alternatives, respectant le périmètre de la DUP et sans interférences sur les espaces sensibles adjacents. Élaborées par des adhérents de Montferrier Ensemble, Clapiers en transition, Citoyens de Prades, elles ont été largement discutées par l'ensemble du Collectif avant d'être validées). Elles ont été publiquement présentées lors d'une Conférence de Presse tenue le 24 mars devant l'hôtel de Métropole, puis publiées dans la presse, montrées lors de plusieurs réunions publiques, et disponibles sur notre site internet.

- Information des citoyennes et citoyens : elle a eu lieu via la tenue de réunions publiques, via des publications dans les media, ainsi que sur les sites internet des associations.

Le Collectif a tenu trois réunions publiques : 10 mars à Clapiers, 16 octobre à Montferrier, 22 novembre à Prades le Lez

Il a manifesté sa présence en déployant une banderole lors de la cérémonie de pose du premier rail de la ligne 5 de tram, le 24 juin à Saint Eloi

Il a envoyé 3 communiqués de presse : 5 avril, 17 juillet, 29 novembre et tenu une conférence de presse (24 mars)

La couverture médiatique a été bonne.

L' Agglorieuse a interviewé une adhérente de Citoyens de Prades le Lez, le 9 janvier (interview visible sur youtube : <https://www.youtube.com/watch?v=vYold-X55js>)

- Nous avons organisé une opération de comptage au rond-point de Girac afin de mesurer les flux sur les liaisons qui seraient supprimées (sens Montpellier-Parades et Prades-Clapiers). Opération menée sur deux jours, aux heures de pointe du matin et du soir. Les résultats montrent que les flux sont loin d'être négligeables (en moyenne plus de 300véhicules/heure sur chaque tronçon).

- actions juridiques : plusieurs recours, menés avec l'assistance d'un cabinet d'avocats, ont été déposés, certains d'entre eux sont encore en cours :

Mise en demeure d'interrompre les travaux, adressée à la Métropole, le 26 avril (non réponse), suivie d'un recours devant le Tribunal Administratif de Montpellier contre ce rejet implicite, déposé le 26 juillet (deux associations : Montferrier Ensemble et SOS Lez Environnement) ;

Recours gracieux contre une délibération de la Métropole approuvant une demande d'enquêtes parcellaires complémentaires, le 24 mai (recours rejeté explicitement le 11 juillet) ;

Recours gracieux contre le Permis d'Aménager le parking, adressé au Maire de Clapiers le 7 septembre (pas de réponse), suivi d'un recours devant le Tribunal Administratif de Montpellier déposé le 29 novembre (trois associations : Montferrier Ensemble, SOS Lez Environnement, Vivons Montferrier) ;

Requête référé suspension déposé le 29 novembre. Rejeté le 22 décembre ;

Pour soutenir les frais liés à l'assistance du cabinet d'avocat, nous hébergeons et gérons une cagnotte participative, sur un compte dédié.

- **Autre COM**

Rappel des années précédentes :

Dès 2021 nous avons participé au Collectif « Autre COM » créé par plusieurs associations adhérentes au « Collectif Ceinture Verte de Montpellier » (CCVM), dont le but est de promouvoir un autre projet de Contournement Ouest de Montpellier et de s'opposer à l'actuel projet autoroutier porté par l'État et dont la réalisation est confiée à Vinci.

Suite à la DUP publiée par le Préfet de l'Hérault en septembre 2021, contestée par un recours gracieux adressé au Ministre des Transports par 5 associations – dont SOS Lez Environnement – en septembre 2021 et tacitement rejeté par un silence de deux mois, nous nous sommes portés co-requérants dans un recours en annulation de cette DUP, déposé au Tribunal Administratif de Montpellier en février 2022.

En 2023 nous sommes donc engagés dans ce recours. Nous avons participé au rassemblement devant le tribunal administratif de Montpellier à l'occasion de l'audience qui s'est tenue début décembre. Le recours a été rejeté le 19 décembre.

- **Circulation à Montferrier**

Échanges avec les élus de la Commission Urbanisme sur les projets d'aménagements cyclables et piétonniers, ainsi que sur les projets d'apaisement de la circulation dans le centre village et sur les « grands » axes (Boulevard de la Lironde, Route de Mende). Interrogation sur les nouvelles offres de bus liées à l'arrivée du tram.

Les « projets » sont en cours...

URBANISME

- **PLUi**

Participation à la réunion publique du 13 mars 2023 organisée par la Métropole.

Étude des documents mis à la disposition du public et préparation des observations à mettre aux registres de concertation.

Questions sur le classement des boisements dans le projet de PLUi, et demandes de protection renforcées

- **Respect des règles d'urbanisme**

Interpellation des élus de la Commission d'Urbanisme suite à un abus d'abatage d'arbres sur un chantier de construction de maison individuelle (fait suite à une demande d'un adhérent).

- **Publicité**

Interpellation des élus de la Commission d'Urbanisme sur les menaces de changement de règlement publicitaire qui autoriseraient la pose de publicités lumineuses dans les communes de moins de 10 000 habitants faisant partie d'une unité urbaine de plus de 100 000 habitants, alors que c'est actuellement interdit – à l'exception des mobiliers abritant du public, comme par exemple les abri-bus. Engagement de Madame le Maire de s'opposer à une telle mesure d'autorisation, comme le permettrait ses pouvoirs.

VIE DE L'ASSOCIATION

- **La journée du 40ème anniversaire de l'association**

Le 26 octobre nous avons célébré le 40ème anniversaire de SOS Lez Environnement. Créée le 22 juillet 1983, sous le nom de « SOS Montferrier Environnement », elle a changé de nom en mars 1996. Nous avons voulu marquer cet événement par un programme varié, depuis la matinée jusqu'à la soirée :

- Randonnée du matin, avec un circuit à travers le massif de Baillarguet et le bois de Clapiers, depuis la chapelle de Baillarguet jusqu'au belvédère de Clapiers (tour de guet), avec les commentaires de notre ami Olivier de Labrusse, président de l'association « Belvédères sur la vallée du Lez » qui nous a régalié de sa lecture du paysage.
- Accueil pique nique devant la chapelle de Baillarguet. Merci à Chantal Veleine et à l'association de « Amis de la chapelle de Baillarguet » pour cet accueil chaleureux (et les tables et chaises!)
- L'après-midi, visite de l'Ecotron, la bio-technologie mise à la portée de toutes et tous ! Visite très instructive nous éclairant sur les expériences menées pour étudier l'adaptation des végétaux à différentes conditions climatiques
- Et pour conclure de manière festive, un buffet et soirée conviviale et musicale avec l'excellent groupe Duo Kanto (guitare, violon et chant) qui nous ont fait voyager à travers les musiques du monde.

- **Assemblée Générale du 23 mai.**

L'Assemblée Générale ordinaire de l'année 2022 s'est déroulée en présentiel, salle du Devézou à Montferrier. Elle n'a réuni qu'une quinzaine de participants, nombre faible compte-tenu du nombre d'adhérents. Les rapports moral, d'activité et financier ont été présentés par le président et par la trésorière, et ont été approuvés à l'unanimité.

L'entrée au CA d'une nouvelle membre, Marie-Laure Frossard, a été validée à l'unanimité.

Le film documentaire « Vers une continuité écologique de conservation et de valorisation », mettant en débat les mesures prises pour rétablir la continuité écologique des cours d'eau en France, a été présenté .

Le compte-rendu détaillé de cette AG est en ligne, sur le site de l'association :

http://sos.lez.free.fr/Actualites/ag_2023.html

- **Conseil d'Administration**

Il s'est réuni trois fois :

9 janvier (en visio) : Attribution de bourses d'aide à la création (avec le reliquat du collectif Oxygène)

25 avril : dossier Girac, aqueduc, pessières du Lez, PLUi

12 septembre : Bilan du forum des associations, Girac, 40ème anniversaire de

l'association, ramassage des déchets

- **Forum des associations**

Cette année, le forum s'est tenu le 1er septembre, en public, dans la grande salle du Devézou.

Comme d'habitude, nous y étions présents. Le stand a été tenu par trois membres du Conseil d'Administration. Beaucoup d'échanges avec nos adhérents et autres personnes, notamment autour de la question de Girac et de nos autres actions.

- **Rencontre avec les élus de l'équipe municipale de Montferrier**

Une seule rencontre a pu avoir lieu en 2023, le 14 décembre. Rappelons que nos interlocuteurs sont issus de la Commission Municipale « Urbanisme/Développement Durable » présidée par M.Depondt, avec la présence régulière de Mme le Maire, MM. Capo et Jamme, adjoints, et M.Bourelly, conseiller Municipal d'opposition. Les sujets abordés ont été : les permis de construire non respectés, les boisements à protéger dans le PLUi, la publicité sur panneaux lumineux, les questions sur les projets 2023-2026 annoncés dans le bulletin municipal (Préservation et mise en valeur de l'aqueduc, Réaménagement des abords des écoles, Voies vertes, piétonnes et cyclables, Arceaux vélos, Apaisement de la circulation dans le centre village, Nouvelle offre de bus, Charte de l'arbre)

- **Communication**

A destination des adhérentes et adhérents, elle se fait essentiellement via diffusion par email

(par plateforme d'e-mailing « Brevo » - ex « Send in Blue » : 36 envois en 2023.)

A destination des habitantes et habitants de Montferrier, nous publions des articles dans la page « Associations » de certains bulletins municipaux. En 2023, une seule publication : dans le bulletin d'avril (N° 161).

A destination du public plus large, nous continuons à maintenir notre page internet, et notre

page facebook (une trentaine de publications en 2023).

PARTICIPATION AUX AUTRES COLLECTIFS ET SOUTIENS AUX ASSOCIATIONS AMIES

Comme l'ont montré les rubriques précédentes, nos actions se sont souvent inscrites dans celles de collectifs associatifs, lorsque leur objet recoupait celui d'autres associations.

- **Collectif « Girac Mobilités Multimodalité Montpellier Nord » :**

Nous sommes membres fondateurs de ce collectif, qui regroupe une dizaine d'associations opposées au nouvel aménagement routier du carrefour de Girac, tout en étant favorable au projet de tram ligne 5

- **Belvédères sur le Lez :**

SOS Lez environnement est adhérente, en tant que membre associatif, à cette association, présidée par Olivier de Labrusse. Nous sommes membres de son Conseil d'Administration, auquel nous participons régulièrement. Paiement d'une adhésion+don de 50€

- **Collectif Ceinture verte de Montpellier (CCVM) :**

SOS Lez est membre fondateur de cette association, dont le but est de regrouper des associations de l'« aire urbaine » de Montpellier (Montpellier Ville et communes périphériques, dans et hors Métropole) engagées dans des actions de préservation et valorisation des espaces naturels et agricoles de ce territoire (une ceinture verte). En 2023, nos actions se sont concentrées sur le groupe « Autre Com », qui conteste le projet

actuel de Contournement Ouest de Montpellier et prône un projet alternatif moins impactant et

faisant plus de place aux modes de déplacement alternatifs (Vélo, Transports en Commun). Paiement d'une adhésion+don de 50€

- **France Nature Environnement Oc Med (ex Languedoc Roussillon)**

Nous sommes adhérents de cette fédération d'associations environnementales. Cotisation payée 95€

- **Paysages de France**

Nous sommes adhérents de cette association, qui lutte contre les atteintes aux paysages sous toutes ses formes – notamment les publicités illégales. Cotisation payée : 50€

- **Collectif Oxygène :**

Le collectif est en sommeil, en attente de la réalisation de la Bande Dessinée retraçant l'histoire de la lutte de 7 ans qui l'a opposé victorieusement au projet Oxyane.

- **Des Terres Pas d'Hypers :**

Participation à quelques réunions à distance. L'activité est de plus en plus réduite, elle se résume à un suivi lointain des luttes encore menées par les autres associations membres (plusieurs luttes, dont la nôtre contre Oxyane, ont connu des

issues favorables).

Soutiens à des associations amies

- **Sauvegarde d'un chêne centenaire classé arbre remarquable**, à Castelnau-le-Lez (rue du Salaison) : participation au rassemblement du 20 février, plusieurs communications de soutien

- **Collectif « Bancs Publics » à Sète**, contre le projet de parking souterrain de la place Aristide

Briand, dénaturant le centre ville de Sète, facteur de risques notamment hydrologiques, et à rebours des urgences actuelles visant à réduire la circulation automobile dans les villes : plusieurs informations de soutien

- **Collectifs de riverains contre des projets d'antennes 5G**, à Montferrier : appel à participer et participation à un rassemblement le 7 juillet, sur place.

INSTITUTIONS

- **Régie des eaux de Montpellier Méditerranée Métropole**

Depuis septembre 2020, SOS Lez Environnement siège au CA de la Régie Publique des eaux de

Montpellier Métropole, dans le collège des associations (avec Mosson Coulée Verte, Eau Secours

34, CLCV-Consommation Logement et Cadre de Vie).

Notre association y est représentée par son président, Jean-Michel Héлары.

En 2023, participation à 2 réunions (février, avril)

- **Natura 2000 « Le Lez »** : Pas de réunions cette année